



**UNION RÉGIONALE
SAPEURS - POMPIERS**
RHÔNE-ALPES

Compte rendu de réunion

Réunion régionale commission DPS

Lundi 16 Décembre 2019 - UDSP 26 à ROMANS

Rédigé par
Aurore ANDRE
Amendé par
Serge PIALAT

Présents :

UDSP 01

Animateur Secourisme ; Delphine CURVAT
Animateur DPS : Didier PILON
Secrétaire : Amélie DE PALMA et Mylène SERVILLAT

UDSP 07

Animateur Secourisme et SST : David BILLET et Morgane GEHL
Animateur DPS : Rodolphe GUIRON
Secrétaire : Caroline CHEVALIER

UDSP 26

Président : Patrick ROCHE
Animateur Secourisme : Jean-Yves BRECHON, Stéphane PASQUET
Animateur SST : Gilbert DEVROE
Animateur DPS : Mélina TEYSSIER
Secrétaire : Fanette BELLE

UDSP 38

Président : Jean-Luc GIRAUD
Animateur Secourisme : Ludovic LOMBARD
Secrétaire : Teresa BARANGER

UDMSP 69

Animateur DPS : Emmanuel BOUTEILLE
Secrétaire Générale : Sandrine JEANNOT
Trésorier : Sébastien MINET

CASC

Directeur Adjoint : Mathieu VANDOOREN
Animateur Secourisme : Benjamin BASELLI
Commercial : David JARICOT

UDSP 42

Animateur Secourisme : Rémy VIAL
Secrétaire : Isabelle MONTCHAMP

UDSP 73

Animateur Secourisme : Zouber BENSADI
Secrétaire : Patricia HYVERT

UDSP 74

Animateur régionale : Serge PIALAT
Animateur DPS : Olivier BOUCHET

Secrétaire de la séance : Fanette BELLE

Animateur : Serge PIALAT

Excusés : UDSP 74 Lionel HAZOTTE Animateur secourisme.

UDSP 74 Sylviane GUILLON Secrétaire

UDSP 73 Jean-Marie CAROTTE Animateur secourisme

UDSP 01 Alain VINCENT Animateur SST

CASC Emmanuel SEGURA Animateur SST

1/4

Le rendez-vous a été donné dans les locaux de l'UDSP 26 au CSP ROMANS.
Début des travaux 9h00.

PROGRAMME DE LA JOURNEE:

- Point sur la tarification et le fonctionnement pour les formations inter-départementales.
- Retour sur la réunion de la commission nationale du 19/11/2019 et de l'UR du 24/10/2019 (SP)
- Retour des travaux sur la charte et les bonnes pratiques pour encadrer les mineurs.
- Dossier matériels - Formation formateurs en situation de handicap (Benjamin BASELLI).
- Retour sur la réunion DPS à la DGSCGC du 17/10/2019 + Travaux en cours (SP)
- Retour 1ère réunion des FOR de FOR SST à la FNSPF 17/10/2019 (David BILLET).
- Informations sur les FC et FMPA 2020 - 3 décembre 2020 à l'EMIZ (SP).
- Tour de table des UD.
- Merci de préparer vos questions et difficultés à remonter au niveau national pour la journée des animateurs de 2020

- *Tous les départements de la Région Rhône-Alpes représentés*
- Le PUD26/PUR Patrick ROCHE remercie l'ensemble des personnes présentes, leur souhaite une bonne journée de travail et s'excuse de nous pouvoir rester parmi eux
- La séance est ouverte à 9h20 par Serge PIALAT Animateur qui exprime également ses remerciements (toutes les UD sont représentées par la présence des secrétaires, des animateurs secourisme et SST, responsables DPS) l'ordre du jour est présenté, le but de cette réunion étant de mutualiser au maximum nos fonctionnements

1. Point sur la tarification et le fonctionnement pour les formations interdépartementales (Mathieu VANDOOREN)

- Concernant les gestes qui sauvent, il n'y a pas de minima, mais le nombre de 4 serait intéressant avec un maxima à 15 personnes (un mémento gestes qui sauvent serait nécessaire à fournir aux stagiaires le tarif n'est pas très élevé environ 17cts pour 150 pièces à commander à la FNSPF) 2h de formation.
- Concernant les FCPSC1 10 stagiaires maximum par session pour 4h de formation avec un tarif commun à 365€ en réponse aux appels d'offres.
- Concernant les PSC1 une proposition sera faite à 550€ la session avec support lors des réponses à des appels d'offres régionaux, le reste de l'organisation sera mis en place par les UD respectives.
- Centralisation suite demandes puis direction vers les UD concernées avec les planifications, remontées à la Direction par retour vers le demandeur par le CASC pour finaliser les planifications.
- Facturation des UD au CASC qui refacturera aux demandeurs.
- A J-7 si annulation, la facturation de la formation sera réalisable, au-delà possibilité de facturer uniquement les heures du formateur. Sur ces propositions, nous attendons votre retour des UD sur l'acceptation ou non de ces propositions : seulement dans le cadre des appels d'offre inter-départementaux.
- En annexe, vous trouverez la synthèse de cette tarification.
- Actuellement 3 UD utilisent le logiciel de traitement des formations union-pompiers.fr le 74, le 73, le 01 (en cours).

→ **Les montants des tarifs des formations (FI MAC SST : PSE1, PSE2, formateur...) sont à envoyer par chaque UD à Serge PIALAT (avant le 20 janvier).**

- En 2021 les UD vont devoir réaliser une démarche presque identique à celle réalisé pour le DATADOCK mais contenant 32 applicateurs d'appréciation, il y aura un accompagnement fédéral afin de permettre une certaine facilité dans la gestion de cette action, c'est un organisme certificateur qui validera le tout (renouvelable tous les 3 ans).
- Un groupe de Travail fédéral dans lequel est présent Claude VIDAL a été mis en place afin d'amorcer au mieux les réflexions en amont et négocier avec l'organisme certificateur, une première réunion aura lieu en janvier 2020, cette certification devra être renouvelée tous les 3 ans. (Matthieu fera parti de ce groupe, il nous donnera les infos après chaque réunion).

2.Retour des travaux sur la charte et les bonnes pratiques pour encadrer les mineurs – Dossier matériels – Formation formateurs en situation de handicap (Benjamin BASELLI)

- Suite à la mise en place d'une formation pour les formateurs en situation de handicap, le retour d'expérience présente la nécessité de trouver un lieu multi-usages (formation, logement, alimentation). Les instructeurs sont venus des 4 coins de France. Le groupe de stagiaires était composé de 4 valides, 2 valides mal voyants, 1 tétraplégique, 1 paraplégique, 1 en impotence membres supérieurs et 1 en impotence membres inférieurs.
- L'objectif de cette formation étant la notion du FAIRE FAIRE, devenir formateur pour TRANSMETTRE.
- Il s'est avéré qu'il était nécessaire d'avoir environ 30% de volume horaire en plus, la mise en place d'outils de travail différents pour chacun, et des adaptations pédagogiques, le soutien sanitaire est indispensable.
- Tous les stagiaires ont été validés.
- Dans l'avenir il ne faudra pas négliger les demandes de formation concernant les Personnes en Situation de Handicap.
- Retour d'expérience PICF – Adapter à l'emploi de formateur en PSC1, il va falloir faire évoluer le référentiel interne par le président de la fédération et la commission Secourisme, il est en cours de validation à la DGSCGC, celle-ci a imposé ce référentiel spécifique aux personnes en situation de handicap.
- Concernant l'encadrement des mineurs, c'est un dossier sensible. Il faut informer nos formateurs pour mettre en place les bonnes pratiques : le développement croissant du PSC1 les amène à avoir de plus en plus de mineurs comme stagiaires, répondre aux questions qu'ils pourraient se poser vis-à-vis des mineurs qui sont un public particulier. Il va falloir mettre en place une préparation indispensable, avoir des notions concernant la psychologie des mineurs et obtenir des retours d'expérience de nos formateurs.
- Un questionnaire sera adressé aux formateurs sur leurs expériences « communication avec les ados ». Il faudra être crédible, mutualiser tout ça, identifier les problématiques, répondre aux questions.
- La diffusion des 11 pages du Référentiel va avoir lieu avec un retour des infos avant le 14/02/2020.
- Concernant les achats de matériels, une remise de 20% est accordée aux UD chez LAERDAL.
- Pour AMBU, c'est une remise de 15% avec un catalogue spécial UR merci de transférer vos demandes à Benjamin BASELLI.

3.Retour sur la réunion DPS à la DGSCGC du 17/10/2019 ET Travaux en Cours SP

- Ernest (Responsable DPS dans le 83) était présent à cette réunion au sein de la fédération, les points abordés.
- Définir une tenue et une sérigraphie nationale.
- Agrément National ? = DPS à l'étranger / Envoyer pour faire un DPS au niveau national. Le groupe national DPS travaille sur une proposition pour retrouver un agrément national.
- Présence des JSP cycle 4 comme secouristes 1JSP/Binôme.
- Intégration d'un malus financier si présence d'alcool avec plus de 500 personnes.
- Intégration des ambulances d'associations agréées, qui va les gérer ? Pour les transports 112/15 ?
- Supprimer les brancards pour les PAPS (pas de brancardage à 2)
- Assouplissement des règles si présence d'un CIS à proximité.
- Réalisation des DPS au niveau départemental et pas national.
- Création d'un lexique avec tout ce que demandent les fédérations par rapport à un DPS.
- Fiche BILAN ?
- DPS avec le RIS.
- Service de Sécurité pour les sportifs uniquement.
- Le CR d'Ernest est annexé à ce compte rendu.

4.Communication

- Il serait intéressant que l'UR possède une page FB, Sandrine la Secrétaire Générale de l'UDSP69 va travailler sur le sujet, elle nous présentera sa proposition lors de la prochaine réunion.

5.SST:

- FOR de FOR SST: David BILLET – 07
- Nouveau document de référence INRS – Des contrôles auront lieu plus fréquemment par le CARSAT, lors des formations, avec comme objectif d'accompagner le dispositif.
- Dans FORPRE : Les alertes seront surveillées pour l'INRS. Nous demandons aux UD, d'être vigilantes sur la partie réglementaire (ouverture et fermeture dans les temps). Nous pouvons perdre l'agrément national, en cas de non respect.
- Demande INRS : parler des 9 principes aux stagiaires
- Passerelle : SPV qui deviennent agents SST, pour les pompiers en entreprise principalement.
- Logiciel de partage : AGORA
- Visite médicale pour les formateurs en secourisme ??? Voir principalement pour les retraités.
- Son CR est également annexé à ce compte rendu

6. Questions et infos diverses

- Pass'région : quelques factures impayées suite au délai d'arrêt de fonctionnement de la carte (fin mai) il aurait été judicieux que ce délai soit fin juin.
- FOAD : formation à distance comment gérer ensuite ces apprenants dans la partie pratique.
- Archivages des dossiers secourisme : 30 ans une recherche sera faite concernant les restes des documents, certains sont notés dans les RIF RIC.
- PSC1 une formation continue peut être proposée si le passage du PSC1 est inférieur à 3 ans.
- FCPSE1/PSE2 : nouveau programme à venir avec de la souplesse.
- Petit point sur le BNSSA : souhait d'un jury UD organisme habilité, une formation continue tous les 5 ans, certificat de compétences établi, restructuration de l'arrêté en cours.
- Il est souhaité que chaque formateur se positionne lors de ses interventions d'encadrement comme : je suis formateur SP, je suis formateur UD, je suis formateur SST... Et utiliser le RIF RIC en adéquation.
- Il existe 2 classeurs SUAP disponibles à la Fédération (Techniques et Procédures) pour un montant de 76€ les 2 + frais, il est possible de faire une commande groupée via les SDIS ou un service formation UD au tarif de 35€ les 2 non personnalisés.
- Les secrétaires planifient une prochaine réunion le 27 janvier 2020 à THONON LES BAINS dans le 74.
- Programmation prochaine réunion UR le 15 juin dans le 07 et le 14/12 dans le 38.
- Pensez à faire parvenir les questions fédérales et les points que vous aimeriez voir aborder lors de la prochaine réunion des animateurs départementaux qui aura lieu, comme chaque année au niveau de la FNSPF à PARIS.

Serge remercie l'ensemble des participants pour leur engagement et Fanette pour sa prise de notes.

Serge PIALAT ferme la séance à 16H30